

La commémoration du deuxième millénaire de Genève

Autor(en): **Deonna, W.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **21 (1943)**

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-727537>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



LA COMMÉMORATION DU DEUXIÈME MILLÉNAIRE DE GENÈVE

(58 av. J.-C. — 1942)

W. DEONNA.



LORS du Jubilé de septembre 1864, qui rappelait le cinquantième anniversaire de l'entrée de notre ville dans la Confédération suisse, un poète invoquait Genève¹:

*Toi qui, depuis César, as deux mille ans d'histoire,
Dont l'écusson voulut unir
L'aigle de Charlemagne à la clef de Grégoire,
Mère, quel est ton avenir ?*

Il devançait les temps de trois quarts de siècle à peu près. Mais le poète n'est pas un historien, sa fantaisie se joue de la réalité, et ne lui concède-t-on pas, même s'il est médiocre, la vision prophétique de l'avenir ? Les jours qu'il croyait vivre alors, Genève les a vécus en 1942 et en a marqué l'importance.

On lit en tête du *Registre du Conseil* pour 1680: « Genève est si ancienne qu'aucun historien n'en a décrit l'origine jusqu'à Jules César, qui en fait une mention honorable dans ses commentaires... »². « L'histoire de Genève, a-t-on dit aussi, s'ouvre par le nom de César³. » Assurément, si l'on admet la terminologie

¹ *Genève suisse*, poésies genevoises recueillies à l'occasion du Jubilé patriotique de septembre 1864 (1531-1864), 200.

² ROGET, *Etrennes genevoises*, IV, 1880, 10.

³ GAULLIEUR, *Jules César considéré au point de vue de l'histoire de Genève*, 1.

courante qui fait débiter « l'histoire » avec les documents écrits, précédée par la « protohistoire », période de vagues traditions, et par la « préhistoire », que révèlent les seuls vestiges archéologiques. Car le nom de Genève est écrit pour la première fois dans les Commentaires de César, et, à partir de ce moment, Genève va vivre deux mille ans de son histoire, et faire connaître au monde entier la gloire de son nom.

J'ai dit ailleurs l'arbitraire de ces termes. Préhistoire, protohistoire, sont de l'histoire, mais connue par des moyens différents. L'histoire véritable de Genève commence bien avant César, puisque quelque 5000 ans au moins avant notre ère les populations néolithiques construisaient déjà leurs bourgades sur pilotis dans notre rade, et peut-être se retranchaient sur la colline qui sera plus tard celle de Saint-Pierre.

* * *

Est-il nécessaire de justifier cette commémoration ¹ ?

Des esprits chagrins — si les « Négatifs » ne forment plus comme jadis un parti politique, du moins trop de nos concitoyens ont gardé cet esprit qui commence par critiquer toute idée et toute action nouvelle — en ont contesté l'exactitude et l'opportunité. Ils ont prouvé qu'en 1943 seulement, deux mille ans se seront écoulés depuis l'arrivée de Jules César à Genève, et qu'en bonne comptabilité il ne convenait de célébrer cet événement qu'à cette date. A les suivre sur ce terrain, nous dirons que notre chronologie n'a rien d'absolu, puisque la naissance de Jésus-Christ, point de départ de notre ère chrétienne, n'a nullement eu lieu en l'an 0, puisque le calendrier a changé depuis et que par suite toutes les dates ne sont qu'approximatives. On n'a pas tenu compte de ces arguties, et l'on a accepté la simplicité de l'addition qui, de 58 av. J.-C. à 1942 après, donne 2000.

* * *

Opportunité ? Vous commémorez, disent-ils, la conquête des Gaules par César, qui détruisit la civilisation celtique et lui substitua celle de Rome ². Si elle avait pu poursuivre sa libre existence nationale, ne se serait-elle peut-être pas brillamment développée, comme l'a pensé l'historien Camille Jullian ? Mais, répondrons-nous, la Genève allobroge était soumise à Rome avant César, et dès 120 avant notre ère elle constituait, « extremum oppidum », le point fortifié de l'Empire le plus avancé du côté des terres helvètes. Et si, après les avoir repoussés de Genève, en rompant le pont de l'île qui unissait la rive allobroge à la rive helvète, César a vaincu les Helvètes,

¹ DEONNA, « Le deuxième millénaire de Genève », *Revue Marchal*, 1942.

² Sur les conséquences de la venue de César à Genève, GAULLIEUR, *Jules César considéré au point de vue de l'histoire de Genève*; P. COLLART, « César et Genève », in: *Des Commentaires aux enfants de Tell*, 1942, 8.

du moins leur a-t-il apporté les bienfaits de la civilisation romaine, d'une civilisation supérieure à celle de la Gaule, non parce qu'elle était « romaine », mais parce qu'elle était « gréco-romaine », c'est-à-dire qu'elle avait accepté elle-même les leçons de la Grèce, qu'elle en avait adopté l'esprit classique, le seul qui soit vraiment humain, c'est-à-dire dégagé des contingences nationales, et apte à être adopté par tous. C'est la gloire de Genève d'avoir été la porte par laquelle les influences fécondantes du Sud ont pénétré chez les Helvètes pour en adoucir le rude tempérament.

* * *

Opportunité ? Convient-il, a-t-on dit, d'organiser des réjouissances, alors qu'autour de nous sévissent les horreurs de la guerre, que triomphent les meurtres et les exactions ? Les dépenses qu'elles nécessitent ne devraient-elles pas être évitées, ou mieux utilisées ? Est-il inutile, aujourd'hui surtout, de rappeler à un peuple son passé, de lui montrer, dans le miroir de son histoire, ses traits caractéristiques ¹ ?

* * *

Désir d'indépendance, qui s'insurge contre toute contrainte politique, que ce soit celle du prince, d'une aristocratie devenue avec le temps mesquine et méprisante, ou de la masse vulgaire. Il dresse le peuple genevois contre les empiètements de son évêque qui l'abandonne en 1533, contre les entreprises du duc de Savoie, auxquelles, après la mémorable Escalade de 1602, le traité de Saint-Julien met fin en 1603, contre la démagogie sanguinaire de la Révolution. Obligée de composer avec de puissants voisins, Genève n'est plus dès lors soumise que pour peu de temps, et, redevenue libre, elle réalise définitivement ses anciennes alliances, et se donne à la Suisse.

Cette liberté dont elle est éprise, elle la veut pour les autres, et elle accueille ceux que l'intolérance religieuse et politique chasse de leur patrie ; elle les adopte comme citoyens, et leur communique sa forte personnalité. Elle compatit aux souffrances humaines, et crée la Croix-Rouge, elle est ainsi internationale, dans le meilleur sens du terme, et mieux qu'en hébergeant une Société des Nations utopique, dont elle ne garde qu'un immense palais désert.

* * *

Attachement à la tradition, aux mœurs et aux coutumes de la petite patrie, qui inspire les paroles du père à son fils : « Jean-Jacques, aime ton pays ». Il se

¹ DEONNA, « L'exposition Genève à travers les âges », *Journal de Genève*, 29 mai 1942.

manifeste de bonne heure, puisque déjà sous la domination romaine qui importe les produits gréco-romains et impose une nouvelle civilisation, les artisans indigènes demeurent obstinément fidèles à leur passé, moulent leurs poteries, décorent leurs parures, selon les procédés et les motifs millénaires des âges du bronze et du fer.

* * *

Cependant, Genève est largement ouverte aux influences extérieures, et elle leur doit beaucoup. Ses foires, célèbres à leur apogée vers le milieu du XV^e siècle, attirent de nombreux marchands et acheteurs, venus d'Italie, de France, d'Allemagne, des Flandres; ils apportent les produits les plus réputés de leurs pays, draps d'or de Venise, armures damasquinées de Milan, fines orfèvreries, et beaucoup, restant à Genève, en deviennent bourgeois, font bénéficier leur nouvelle patrie de leurs connaissances techniques souvent supérieures à celles des artisans locaux, qui sont stimulés par eux et les imitent. Que de peintres, de verriers, d'orfèvres, d'armuriers, de potiers d'étain, de tisserands, ont cette origine ! Et les premiers imprimeurs sont tous des étrangers, Steinschaber, Cruse, Wygand, Belot. Le même phénomène se produit après la Réforme — n'est-elle pas elle-même l'œuvre d'un étranger, Calvin ? — avec l'afflux des réfugiés pour cause de religion, qui introduisent chez nous les procédés de la peinture sur émail, la fabrication de la guipure d'or et d'argent, de l'horlogerie, qui développent l'orfèvrerie, la bijouterie, la poterie d'étain. Ainsi s'affirme de bonne heure le caractère international de Genève, dont les effets se feront désormais sentir dans toutes les formes de son activité, spirituelle et matérielle, et à notre exposition, tout particulièrement dans celles de l'art.

Mais combien puissant son don d'assimilation ! Ces étrangers qui portent encore des noms italiens, français, allemands, sont devenus de vrais Genevois. Les industries qu'ils ont apportées ont été transformées, enrichies, et l'horlogerie, la peinture sur émail, sont devenues des créations originales de l'art local.

* * *

Si Genève reçoit de l'étranger, elle lui donne aussi beaucoup. Que d'artistes et d'artisans ont porté au loin sa réputation ! Son orfèvrerie est appréciée en Savoie et en France bien avant la Réforme. J.-A. Arlaud habite quarante ans Paris et devient le miniaturiste du Régent. Le pastelliste Liotard parcourt l'Europe et la Turquie. J.-A. Dassier, grand voyageur aussi, est graveur de la Monnaie en Russie, et meurt à Copenhague. Des Genevois sont bijoutiers de la cour de Russie; d'autres créent des colonies d'horlogers et de bijoutiers en Turquie dès la fin du XVI^e siècle. Dans le domaine de l'esprit, de nombreux savants l'honorent; elle est la patrie de

J.-J. Rousseau, et Calvin, la marquant de son empreinte ineffaçable, en fait une des capitales de la religion.

* * *

Au I^{er} siècle de notre ère, la gallo-romaine Aurelia Firmina dédiait un autel à Genava, la déesse celtique, protectrice de la cité dont elle porte le nom et en qui elle s'incarne. Avec cette inscription de notre musée, le nom de Genève, écrit pour la première fois par César, est gravé pour la première fois sur une pierre. Nous avons répété en 1942 la dédicace de cette lointaine ancêtre: « Genevae Augustae ». La commémoration de son deuxième millénaire n'a pas été le prétexte de joyeuses festivités, mais bien l'évocation digne et grave de son grand passé.

L'EXPOSITION RÉTROSPECTIVE.

L'exposition rétrospective « Genève à travers les âges », ouverte au Musée d'Art et d'Histoire du 2 juin au 30 septembre, a permis à ses visiteurs de vivre quelques milliers d'années de vie genevoise ¹. Elle a rappelé aux uns le passé de leur cité, le leur a mieux fait connaître, peut-être même le leur a appris; elle a dit aux autres la gloire de Genève, le rôle qu'elle a joué dans le monde. Tous y ont vu évoluer ses arts et ses techniques industrielles, depuis le temps où les néolithiques, dans leurs huttes lacustres, polissaient leurs outils de pierre et façonnaient leurs vases grossiers, jusqu'au XX^e siècle, où nos peintres, nos sculpteurs, nos décorateurs affirment leur talent.

Dans les quinze salles et les douze cabinets du premier étage, les peintures avaient momentanément cédé la place aux témoins les plus divers des arts et des industries, aux souvenirs de personnages illustres, aux documents qui montrent le développement topographique et les transformations urbaines de Genève. Car cette exposition ne s'est pas limitée à une branche spéciale, elle a voulu donner un résumé des multiples activités à une date déterminée et elle a été, plus qu'une accumulation sans ordre de matériaux, une vision synthétique.

* * *

Elle a mis nettement en évidence certains traits du caractère genevois tels qu'ils se révèlent dans ses œuvres matérielles. Déjà avant la Réforme, les arts industriels sont prospères, ceux des orfèvres, des verriers, des armuriers, des tapissiers, des brodeurs, des imprimeurs, c'est-à-dire ceux qui ont une destination pratique, et

¹ Catalogue: *Genève à travers les âges*, Art et Histoire, 1942.

pour qui la recherche désintéressée de la beauté n'est qu'accessoire. Après la Réforme, ce sont surtout l'horlogerie, l'orfèvrerie et la bijouterie, la peinture sur émail, qui décore les montres, les tabatières.

Le Genevois est précis, minutieux, désireux de perfection technique, et ces qualités, il les applique avec succès à ses branches préférées, bijouterie, horlogerie, émail, miniature.

Rationnel et critique, il n'accepte que ce qu'il voit, et ses thèmes habituels en peinture sont les scènes d'histoire, le paysage, le portrait. Le calvinisme lui a interdit ceux de l'iconographie religieuse, mais il ne recourt pas davantage à ceux de la mythologie antique, qui a inspiré pourtant tant de grands artistes. Il se défie de son imagination, et il a pudeur à extérioriser son émotion.

* * *

Ce sont là des restrictions peu favorables aux Beaux-Arts, qui exigent au contraire de l'artiste la sensibilité, la fantaisie créatrice, insoucieuse de la logique et de la raison, qui exigent aussi du public l'appréciation de la beauté pour elle-même, indépendamment des destinations auxquelles elle peut être adaptée, la soumission à l'émotion esthétique, et non à la critique rationnelle.

* * *

On a rendu la Réforme responsable de certaines déficiences de l'art genevois, l'austérité de ses dogmes, les restrictions des Ordonnances somptuaires qui réfrènt le luxe; ou encore les circonstances historiques, qui ont depuis le XVI^e siècle appauvri Genève, l'ont obligée à consacrer ses ressources à se défendre contre l'ennemi et à entretenir les réfugiés. Certes, les Genevois ont gardé du calvinisme une empreinte ineffaçable d'austérité, hostile au luxe et à la beauté: ce sont là plaisirs sensuels que doit dominer l'esprit; ils ont gardé le sens de l'économie que leur imposaient les dures périodes de leur histoire. Mais certains de ces traits sont antérieurs, perceptibles déjà au temps de la Genève épiscopale. Notre exposition en témoigne. Même en tenant compte des destructions de la Réforme, l'art genevois est pauvre sous les évêques, et c'est à des artistes du dehors que l'on s'adresse pour des œuvres importantes: à Conrad Witz, de Bâle, pour le retable de Saint-Pierre, à Jean Prindale, de Bruxelles, pour le mausolée du cardinal de Brogny.

L'indigence artistique est plus grande encore après la Réforme, aux XVI^e et XVII^e siècles, et les salles qui leur étaient réservées ne montraient que de médiocres portraits de réformateurs, d'hommes d'état, de théologiens, de savants.

* * *

Ce n'était pas un des moindres intérêts de cette exposition que d'assister à la transformation qui s'opère au XVIII^e siècle. Les circonstances sont autres, plus propices aux Beaux-Arts. Les Ordonnances somptuaires ont relâché leur rigueur avant d'être supprimées, la richesse est venue, et avec elle le goût du luxe. On voit alors se constituer une école de peinture genevoise avec les Gardelle, les Guillibaud, dont l'œuvre n'a pas encore été estimée à sa juste valeur. Ils sont suivis par Liotard, qui fait définitivement oublier la médiocrité passée, et, premier des peintres genevois, obtient la consécration de l'étranger, ses louanges et son admiration. Dès lors, de nombreux artistes se succèdent du XVIII^e siècle à nos jours; ils témoignent que, tout en conservant certains traits innés de son caractère, l'art genevois a su triompher des limites que lui imposait son passé et s'attribuer une place d'honneur en Suisse.

* * *

Réunissant des œuvres sorties des collections municipales et de collections privées, aimablement prêtées par leurs propriétaires, l'exposition a fait surgir des documents nouveaux, a permis d'en mieux examiner d'autres, déjà connus — nous en étudions quelques-uns plus loin — et elle a apporté une utile contribution à l'histoire de l'art genevois.

* * *

Elle a été éphémère et les documents rassemblés à grand peine pour quelques mois ont été de nouveau dispersés.

Peut-être a-t-elle prouvé l'intérêt que pourrait offrir un musée où tous les documents du passé local seraient réunis et exposés dans leur ordre chronologique jusqu'à nos jours, alors qu'ils sont aujourd'hui disséminés parmi ceux de l'étranger; un musée régional, qui ne montrerait pas seulement, comme c'est trop souvent le cas, des laissés pour compte de la petite histoire municipale, mais qui réunirait les témoins les plus marquants et les plus typiques de nos industries et de nos arts genevois; un musée où la peinture des Liotard, des Toepffer, les émaux des Petitot, des Huaud et des nombreux émailleurs et miniaturistes qui ont illustré Genève, voisineraient avec les produits des céramistes — tel Mulhauser au début du XIX^e siècle — des imagiers d'avant la Réforme; un musée où les souvenirs historiques de la ville, conservés par nos images, auraient aussi leur place. Il témoignerait du rôle important que Genève a joué dans l'histoire des arts, et j'en souhaite la réalisation¹.

L'affiche qui annonçait l'exposition portait l'image de la belle clef de voûte,

¹ DEONNA, « Les accroissements du Musée d'Art et d'Histoire », *Tribune de Genève*, 1^{er} juillet 1942.

au portique de la Maison de Ville, qu'un artiste local — est-ce Faule Petitot, l'architecte des façades ? — sculpta vers 1620 à l'effigie de Jules César¹. A cette date déjà, on n'hésitait pas à rappeler son souvenir sur un édifice officiel, celui de la communauté genevoise, comme un événement caractéristique de notre histoire locale, au même titre que les images de l'empereur Aurélien, de l'empereur Frédéric Barberousse, du roi Henri IV, que l'histoire et la légende ont intimement mêlés à notre vie publique.

LE CORTÈGE HISTORIQUE.

Les 4 et 5 juillet, un cortège de plus de 3000 participants a déroulé dans les rues de notre ville les épisodes les plus marquants de notre histoire locale, des temps préhistoriques à l'époque contemporaine. Le schéma, que le Conseil administratif de la Ville de Genève m'avait chargé d'établir, a été réalisé par l'Association des Intérêts de Genève et son actif directeur, M. Trachsel, par M. Baeriswyl, metteur en scène, avec le concours de divers artistes².

LE SPECTACLE HISTORIQUE.

Un spectacle historique en deux actes et treize tableaux, dû à la collaboration de trois écrivains, MM. P. Chaponnière, Albert Rheinwald, H. de Ziegler, et de quatre compositeurs de musique, MM. André-François Maescotti, Frank Martin, Louis Piantoni, Roger Vuataz, a fait entendre au Grand-Théâtre *la Voix de Genève* et a tenté, disait le programme, de « faire parler l'âme de Genève, de montrer la cité se révélant à elle-même au cours des siècles, prenant conscience peu à peu de son génie et de sa mission ».

LA MÉDAILLE³.

Le Conseil administratif de la Ville de Genève avait fait frapper et mettre en vente une médaille de bronze, d'un tirage limité à 1600 exemplaires (*fig. 1*)⁴. Plutôt que

¹ DEONNA, « L'exposition rétrospective Genève à travers les âges », *Journal de Genève*, 1942, n° 108.

² Voir le programme officiel, avec la liste des groupes et des notes explicatives. — Album édité par la maison Roto-Sadag. — De nombreuses photographies en ont été prises par divers photographes professionnels de Genève.

³ DEONNA, *Journal de Genève*, 24 juillet 1942.

⁴ En plus, deux médailles en argent données par le Conseil administratif de la Ville de Genève, l'une à la Ville de Locarno. — Une réduction populaire a été vendue dans les rues au prix de

de recourir au talent d'artistes contemporains et de leur demander une composition nouvelle, il a paru préférable, puisqu'il s'agissait d'une fête historique, de recourir au passé et de reprendre, dans l'œuvre des anciens médailleurs genevois, quelque thème de valeur artistique en même temps qu'adapté aux circonstances. On l'a trouvé sans peine dans la collection de coins monétaires que possède le Cabinet de Numismatique au Musée d'Art et d'Histoire, et on a confié à l'habile médailleur qu'est M. A. Inversin, de Genève, le soin de reproduire deux d'entre eux, en matrices nouvelles évitant la détérioration des anciennes. Tous deux sont dus à Jean Dassier,



FIG. 1. — Médaille commémorative du deuxième millénaire de Genève

qui vécut de 1676 à 1763¹. Graveur de la monnaie genevoise de 1720 à sa mort, on lui doit de nombreuses monnaies, des médailles et des jetons d'hommes illustres de son temps et de l'histoire romaine. Célèbre non seulement dans sa ville natale, mais aussi à l'étranger — avant de se fixer définitivement à Genève, il travaille en effet pour les cours de France et d'Angleterre, et refuse la place de graveur de la Monnaie de Londres —, il peut être considéré comme un des médailleurs les meilleurs et les plus réputés de son temps.

Le droit a servi pour la médaille frappée à l'occasion de la paix de 1736², qui

1 franc, et une autre, ne portant que le droit aux armes de Genève, a servi d'insigne officiel vendu le 2 juillet.

¹ Sur cet artiste, DEONNA, *Les arts à Genève des origines à la fin du XVIII^e siècle*, 1942, 443, référ., 445. — Ces deux coins portent les nos d'inventaire 400 et 403 du Cabinet de Numismatique. — Les coins nouveaux ont été déposés au Cabinet de Numismatique.

² DEMOLE, *Visite au Cabinet de Numismatique*, 1914, 45-6, n° 87.

mettait fin momentanément aux troubles sociaux de Genève, aux dissensions entre les Conseils et les citoyens, plus tard pour la médaille décernée en 1792 au « Secours suisse »¹, quand la Savoie avait été envahie par la France et qu'une garnison bernoise et zurichoise séjourna dans notre ville. Deux figures allégoriques sont les tenants de l'écusson en style Louis XV, qui porte les armoiries genevoises, et que surmonte le soleil rayonnant avec JHS et la devise « Post Tenebras Lux ». La Religion, femme drapée et voilée, tient dans la main droite la Bible. Le Génie des arts, demi-nu, en a les attributs: palette de peintre, pendule, parchemin déroulé, marteau, équerre, compas. Ce sont, dit la légende, « Reipublicae Tutamina », les soutiens de la République. L'une rappelle que Genève doit sa liberté et son renom spirituel à la Réforme, qui la transforma et en fit la métropole du calvinisme; l'autre évoque le labeur désintéressé de ses savants, qui ont contribué à sa gloire, le travail de ses artistes et artisans, qui, avec l'horlogerie, la peinture sur émail en particulier, ont porté au loin sa réputation.

Le revers est celui de la médaille commémorative du deuxième Jubilé de la Réforme, frappée en 1735². Comme sur d'autres médailles genevoises de diverses époques³, il montre une vue de la Genève d'alors, prise du lac, avec sa rade que sillonnent des bateaux, les estacades de son port, ses remparts, que dominant la vieille ville et la silhouette de Saint-Pierre, et à l'arrière-plan, les montagnes. Au-dessus, le soleil genevois avec JHS l'éclaire de ses longs rayons divergents et dissipe les nuages: « Post Tenebras Lux »⁴. Seule la légende au bas de cette scène a été changée et remplacée par les mots: « Deux mille ans d'histoire, Genève, 58 av. J.-C. — 1942 ».

Bien qu'elle résulte de deux coins qui n'étaient point prévus pour être associés, cette médaille est d'une composition parfaitement homogène, puisque ses motifs ont été conçus et exécutés à peu d'intervalle par le même artiste. Elle conservera le souvenir durable des fêtes du deuxième millénaire, dont les autres manifestations, cortège historique, représentation scénique, exposition rétrospective, n'ont été qu'éphémères.

¹ DEMOLE, *Visite au Cabinet de Numismatique*, 1914, 40, n° 83; *M.D.G.*, 4^e, IV, 1915, 40, 163, fig.

² *Ibid.*, 35, n° 77; DEONNA, *Les arts à Genève*, 322, fig. 213.

³ Ex. Premier Jubilé de la Réforme, DEMOLE, 34, n° 76. — Secours suisse de 1692, DEMOLE, 39, n° 80; DEONNA, 294, fig. 204. — Médaille offerte à d'Iberville, résident de France, 1698, BLAVIGNAC, *Armorial genevois*, 327, n° 82. — Médaille de Jean Dassier, offerte au résident de France, 1739, BLAVIGNAC, 328, n° 89. — Médaille offerte au résident de France, 1749, *ibid.*, 329, n° 93. — Médaille de la Réforme, 1749, par Dassier, Cabinet de Numismatique, 52322, 1326. — Médaille de Dassier, 1749, *ibid.*, 353, n° 225, 227. — Médaille offerte à M^{lle} Crommelin, 1769, *ibid.*, 329, n° 97. — Médaille offerte à M^{me} Des Franches, *ibid.*, 330, b° 102. — Médaille de la Constitution genevoise de 1842, DEMOLE, *Visite*, 55, n° 96; BLAVIGNAC, 322, n° 45.

⁴ Cette vue a été utilisée par Jean Dassier pour sa médaille du résident de France de la Closure.

DIVERS.

L'affiche aux couleurs jaune et rouge annonçant ces fêtes était due à M. G. Fustier. Un médaillon aux armes de Genève, dans un soleil rayonnant, se détachait sur un ruban sinueux, et sur celui-ci, comme sur une frise, des groupes espacés rappelaient certains épisodes de l'histoire locale.

Les postes fédérales avaient réservé à la commémoration du deuxième millénaire un des deux timbres de la fête nationale, d'une valeur d'affranchissement de 0 fr. 10, avec la vue de la rade de Genève — le pont du Rhône et la tour de l'Île — et la mention « 2^{me} millénaire de Genève ».

DÉCORATION DE LA VILLE.

La ville avait pris une parure de fête, pavoisée de drapeaux, de panneaux aux légendes historiques. Dans la Grand'Rue et celle de la Cité — la plus vieille artère de Genève, qui était déjà tracée à l'époque gauloise, que suivit César lorsqu'il vint au pont du Rhône, et que l'on a appelée « la voie millénaire » —, les commerçants avaient fait la toilette de leurs magasins et de leurs enseignes.

Quelque chose de ce décor subsistera. L'esplanade de la rue de l'Evêché, jusqu'alors encombrée des matériaux provenant de la démolition de l'ancienne prison en 1940¹, a été aménagée à cette occasion en une promenade avec pelouses et fleurs, et l'administration cantonale y a placé une margelle de puits, datée de 1584, avec mufles de lion, draperies en feston, qui était jadis dans le jardin du café de la Balance, à Vandœuvres².

PUBLICATIONS.

Mon volume, *Les arts à Genève des origines à la fin du XVIII^e siècle*³, édité par la Ville de Genève, était la seule publication officielle; il a paru sous couverture spéciale, puis, augmenté des rapports administratifs, sous la couverture de la revue *Genava*, tome XX. Notons quelques autres ouvrages en 1942: le *Livre d'or du bimillénaire*, avec divers articles; *Genève*, texte de P. Chaponnière, photos de B. Rast, Lausanne; P. Bertrand, *Les origines de Genève*; *Guide de la Vieille Genève* (groupement de défense de la vieille ville); F. Fournier-Marcigny, *La vie ardente du*

¹ DEONNA, *Que deviendra l'ancienne prison de l'Evêché ?* 1916.

² DEONNA, *Pierres sculptées*, n° 766.

³ In 4^o, 500 p. et 328 illustrations.

premier refuge français (1532-1602); Des Commentaires aux Enfants de Tell (conférences de MM. P. Collart, P.-E. Martin, P.-F. Geisendorf, J.-P. Ferrier); Edm. Privat, Vingt siècles à Genève: la lanterne et l'épée; J.-F. Rouiller, Le temple de Saint-Gervais à Genève et ses trésors d'art médiéval; F. Ruchon, La Révolution du 22 novembre 1841 et l'autonomie municipale de la Ville de Genève.

Parmi les nombreux quotidiens et revues qui ont consacré des articles aux manifestations du deuxième millénaire, en particulier à l'exposition, signalons les numéros spéciaux des revues *Du*¹, *Formes et couleurs*², les articles de M. D. Lasserre dans les *Cahiers protestants*³, de M. L. Gillet dans la *Revue des Deux Mondes*.⁴

¹ N° 5, mai 1942.

² N° 1, 1942.

³ 1942, 284, Chronique historique, « Le Jubilé genevois ».

⁴ 1^{er} septembre 1942, 94, « Deux mille ans de Genève ».

